

## **Société Anonyme Immobilière d'Économie Mixte de la Ville de Besançon - Désignation des délégués du Conseil Municipal au Conseil d'Administration**

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur** : Par délibération du 10 juillet 1964, le Conseil Municipal a décidé de participer à une Société Anonyme Immobilière d'Économie Mixte à constituer entre la Ville de Besançon et la Caisse des Dépôts et Consignations, et destinée à la construction dans notre ville d'immeubles à usage d'habitation.

Les statuts de la Société prévoient que la Ville dispose de quatre représentants dont le mandat prend fin avec celui de l'Assemblée Communale.

Le Conseil Municipal est invité à désigner, parmi ses membres, 4 délégués titulaires et 4 suppléants pour siéger au Conseil d'Administration de cette Société et autoriser ceux-ci à accepter des fonctions de direction ou de présidence.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Communale, à l'unanimité, en décide ainsi et désigne :

- en qualité de délégués titulaires : Mme Paulette KUNSTLER, M. Jean PONÇOT, M. Jean-Claude TISSOT, M. Jean-Claude GRAPPIN,

- en qualité de délégués suppléants : Mme Marguerite VIEILLE-MARCHISET, M. Paul-Aimé BAUDIER, M. Claude MAGNIN, M. Pierre MAILLARD.